



CGT-FINANCES PUBLIQUES 72

33 av du général De Gaulle 72038 LE MANS CEDEX 09

Tel : 02 43 83 85 15

cgt.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr

Le Mans le 21 janvier 2022

Il est des traditions dont on se passerait bien : tel est le cas du CTL de ce jour au bout duquel seront rayés, d'un trait de plume directorial, une dizaine d'emplois supplémentaires dans la DDFIP 72.

Si cet exercice relève manifestement d'une routine éprouvée par l'administration, ses conséquences sont autrement redoutables pour les services, les missions et les agents.

Le Service Public, dans chacun de ses secteurs, est victime depuis une vingtaine d'années d'un mal mortifère qui l'affaiblit lentement, le vide de ses forces comme de son sens et détruit en son sein garanties collectives et cohésion des équipes.

Aujourd'hui, outils numériques et intelligence artificielle ne sont que les nouveaux variants d'alibis servis à l'envi tel un dogme ânonné sans autre réflexion et auquel il nous faudrait souscrire.

Pourtant, les 1 600 nouvelles suppressions d'emplois dans notre administration, ajoutées aux dizaines de milliers déjà infligées, nourriront elle-mêmes cette fuite en avant dont l'élan emporte tout à la fois les structures et le contenu des missions, les usagers et les agents, les règles de gestions et les principes fondamentaux tel que l'égalité de traitement des usagers.

Cette fuite en avant est celle des restructurations incessantes, des regroupements et des fusions. C'est-à-dire des fermetures, c'est-à-dire des «simplifications» et des abandons de missions.

Elle est celle qui frappe les plus faibles et les plus défavorisé-e-s et elle est aussi celle qui nous oppose à l'administration. Elle est celle qui laisse livrés à eux-mêmes agents et chefs de services, dotés seulement de leur volonté de faire face malgré tout...

Rien n'y fait, le couperet est donc tombé pour 2022, l'administration a fait tourner sa «moulinette» selon les anciennes expressions de direction, et c'est 10 suppressions d'emploi nettes. Comment est-ce calculé ?:

Le Mans le 21 janvier 2022

- Une contribution proportionnelle sarthoise (c'est le nom officiel) au dogme des suppressions d'emplois de 13,1 (donc sans justification, et la DG supprime des « bouts » d'agents).
- un fléchage d'emplois correspondant à des correctifs de charges de moins 1,5 au titre de la modernisation des process (comment est-il calculé ?).
- un correctif charge et enjeux + 7,9 emplois. C'est l'adéquation des emplois par rapport aux charges de travail. La DG reconnaît donc qu'il manque 7,9 emplois en Sarthe !
- un correctif environnemental de - 2,6 emplois. C'est la prise en compte de l'environnement social et économique du département.
- un correctif opérationnel (historicité des suppressions d'emplois) de 0.
- un correctif réallocation de la vacance (basé sur la moyenne de la vacance des trois dernières années ???) de - 2 emplois.

Et pourquoi pas un correctif sur le prix du beurre pendant qu'on y est ?

Tout ça représente un total de 11,3 emplois à supprimer, mais dans sa grande bonté la Délégation Interrégionale accorde une création d'emploi. Il s'agit d'un emploi AFIPA !

Donc au total - 10 emplois en Sarthe au 1^{er} septembre 2022.

Peut-être qu'on regarde beaucoup KOH-LANTA à la DG.

« A la fin, il n'en restera qu'un! »

**Alors mobilisons-nous, y compris par la grève,
et participons massivement aux manifestations
unitaires et interprofessionnelles du 27 janvier !**

**Rendez-vous 13h30,
Place de la Préfecture au Mans**

